



RÉS'EAU

VILLES ET VILLAGES

BRANCHÉS





Rés'Eau Villes et Villages Branchés, qu'est ce que c'est ?

Rés'Eau villes et Villages Branchés est un réseau de collectivités engagées dans une démarche de développement durable, en menant des actions autour des thèmes de l'arbre et de leau.

Arbre et eau sont à la fois symbolique et structurant pour les territoires. Derrière ces deux thématiques, on retrouve toutes les thématiques du développement durable. Moins contraignante qu'un agenda.21, cette démarche est un premier pas vers une démarche de développement durable.

Res'Eau Villes et Villages Branchés regroupe des collectivités, des associations, des organisations engagées et propose un espace de rencontres, d'échanges et de partage d'expériences.

La mise en place de la Charte d'engagement *Rés'Eau Villes et Villages Branchés* répond à la volonté de plusieurs collectivités, de créer un réseau de villes et de villages qui partagent leurs actions dans le but de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Selon la définition de « branché », ces villes et villages sont connectés entre eux, et se tiennent informés via une plateforme internet.

Ils développent ensemble une passion et une culture commune tournée vers les générations futures.

La Charte

Rés'Eau Villes et Villages Branchés

- 1 Inventaire du patrimoine « arboré » : arboretum, la forêt communale, les arbres remarquables, les arbres d'alignement, le verger conservatoire...
Inventaire du patrimoine « eau » : mare, lac, étang, rivière, zone humide...
- 2 Les métiers du bois : menuisier, charpentier, ébéniste, facture d'instrument ou encore fabrication du papier...
Les métiers de l'eau : pisciculteur, meunier, fontainier...
- 3 L'éducation et la formation : sensibilisation et information tout public à l'arbre, l'eau et son environnement, la taille, la plantation, la reconnaissance des espèces, la faune et la flore aquatique...
- 4 Les loisirs : randonnée thématique, sentiers d'interprétation, le jeu, le jouet, les cabanes, découverte du milieu aquatique, des zones humides, sports nautiques...
- 5 Le symbolisme et la citoyenneté : journée de l'arbre et de l'eau, une naissance un arbre, l'arbre de la liberté, fontaines publics...
- 6 La culture : les arts, les expositions, les conférences, la littérature, l'histoire...
- 7 L'arboriculture : les productions fruitières et ses filières ; pépiniéristes
La pisciculture : production de poissons et ses filières
- 8 Le recyclage : le bois énergie, le recyclage (paillage, broyat, ...), récupération de l'eau pluviale, recyclage de l'eau
- 9 La biodiversité : le biotope de l'arbre et de l'eau
- 10 La construction : hier aujourd'hui et demain
- 11 La fête : les fêtes autour du thème de l'arbre et de l'eau et du développement durable
- 12 La solidarité : l'aide aux associations dont l'arbre et l'eau sont la finalité, la forêt et compensation carbone, ONG...



Rés'Eau Villes et Villages Branchés

Maison du Développement Durable et des Associations

23 bis, Place Mareuse - 19 310 Ayen

reseauvb@laposte.net

05 55 25 21 38

www.ledurableasonvillage.com